

<p>D 22-102</p> <p>CONVENTION D'ORGANISATION DE SPECTACLES ENTRE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU CASINO ET LA MAIRIE DE HOULGATE.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents</u> :</p> <p>Olivier COLIN, Maire, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p>Laurent LAEMLÉ : pouvoir donné à Annie DUBOS Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Alain BERTAUD</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Catherine POULAIN propose aux membres du conseil municipal la signature d'une convention d'organisation entre la société d'exploitation du casino de HOULGATE et la mairie en vue de l'organisation de 2 pièces de théâtre dans la salle du cinéma de HOULGATE entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023.

Catherine POULAIN présente les termes du contrat.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver la convention d'organisation entre la société d'exploitation du casino de HOULGATE et la mairie en vue de l'organisation de 2 pièces de théâtre dans la salle du cinéma de HOULGATE entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 octobre 2023 ;
- D'autoriser monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie conforme,

Olivier COLIN
Maire

